

## Conditions générales d'inscription

Les présentes conditions générales d'inscription s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un exposant (l'« Exposé ») à l'édition 2022 du Paris Image Production Forum (ci-après l'« Événement ») organisé par Choose Paris Region, association loi 1901, (SIRET 802 060 814 00018) sis 11 rue de Cambrai – Bâtiment 028 – 75019 Paris, et représentée par son Directeur général, M. Lionel GROTTO.

Le fait de s'inscrire à l'Événement implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales.

### 1- Inscription nominative

L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence de l'Exposé.

### 2- Modalités de l'inscription

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet du Paris Images Production Forum en complétant le formulaire de saisie en ligne.

### 3- Montant des droits d'inscription

Les tarifs sont indiqués dans le devis transmis par Choose Paris Region et auquel les présentes conditions générales seront annexées.

### 4- Validation et confirmation de l'inscription

Le devis et les présentes conditions générales dûment signés constituent les seuls supports « contractuels ».

Choose Paris Region, via la plateforme d'inscription enverra une pré-confirmation d'inscription par email auprès de chaque Participant, la confirmation ne sera définitive qu'après la signature du devis et des présentes Conditions générales.

### 5- Conditions et délais de paiement

L'Exposé réglera, à terme échu, les sommes dues sur présentation d'une facture envoyée par Choose Paris Region. Dans le cas où la facture doit faire apparaître une référence, l'Exposé transmettra cette information à Choose Paris Region dès la signature du devis.

Le règlement de la facture se fait par virement aux coordonnées bancaires indiquées sur la facture, dans les 30 jours à compter de la réception de cette dernière.



#### 6- Conditions d'annulation

L'Exposant peut demander par lettre recommandée avec accusé de réception, l'annulation de son inscription.

Si la demande intervient :

- avant le 30/11/2021 : l'annulation se fait sans frais
- entre le 30/11/2021 et le 14/12/2021 : 50 % des sommes sont dues
- après le 14/12/2021, le montant total de l'inscription est dû.

En revanche, dans le cas où l'annulation interviendrait suite à une décision préfectorale ou gouvernementale répondant aux impératifs de santé publique, l'intégralité des sommes seraient remboursées à l'Exposant.

#### 7- Protocole sanitaire

L'évènement est organisé conformément à la réglementation en vigueur relative aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Aussi, il est demandé à l'Exposant de porter un masque pendant toute la durée de l'évènement et de respecter les gestes barrières.

Par ailleurs, pour tout accès aux locaux, il sera demandé à l'Exposant de présenter un passe sanitaire valide présentant l'un ou l'autre des éléments ci-dessous :

- Une attestation de vaccination présentant un schéma vaccinal complet
- Une preuve d'un test négatif RT-PCR, antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé de moins de 72h maximum
- Un résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Ces mesures pourront évoluer en cas d'évolution de la réglementation à la date de l'évènement.

#### 8- Utilisation du logo

L'Exposant autorise Choose Paris Region – Film Paris Region à titre non exclusif, personnel et gracieux, à utiliser, reproduire, représenter et à diffuser ses marques verbales et figuratives (en ce entendu le logo) pour une durée de 4 mois à compter de la date d'inscription.

Le logo sera utilisé sur le site internet de Choose Paris Region et de Film Paris Region ainsi que sur tout support de communication lié à l'évènement.

Choose Paris Region s'engage à reproduire la Marque en respectant strictement ses éléments, sa typographie, ses couleurs et ses proportions.

#### 9- Droit à l'image

L'Exposant est informé que des photographes seront présents pour prendre des photos de l'évènement. Les prises de vue seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur et dans le respect de la vie privée des participants.

Les photographies seront diffusées sur les réseaux sociaux et sites internet de Choose Paris Region et de Paris Images, afin de promouvoir l'évènement.



Avec le consentement de l'Exposant et de ses représentants présents lors de l'évènement, recueilli sur un formulaire séparé, des photos individuelles de l'Exposant pourront être prises aux fins de promotion et d'illustration des actions de Choose Paris Region. Ces photos pourront être diffusées sur les réseaux sociaux et sites internet de Choose Paris Region et du Paris Image pendant une durée de 3 ans. L'autorisation est consentie à titre gratuit.

#### 10- Informations sur les données personnelles

Les informations recueillies sur le formulaire d'inscription font l'objet d'un traitement de données dont la finalité est de gérer l'inscription de l'Exposant sur l'évènement. Choose Paris Region via son Directeur Général est responsable du traitement des données personnelles. Les données concernant les participants sont conservées pendant un délai de 3 ans à compter de la date d'inscription.

Avec le consentement de l'Exposant recueilli sur la page d'inscription, ces données pourront être utilisées pour envoyer des communications sur l'action de Choose Paris Region, des invitations à des évènements.

Les données ne seront jamais transmises à des tiers, à l'exception des sous-traitants de Choose Paris Region et notamment du Prestataire responsable de l'exploitation de la plateforme WEEZEVENT d'inscription en ligne dont les conditions d'utilisations peuvent être consultées [ici](#).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée et au règlement européen sur la protection des données (2016/679) du 27 avril 2016, l'Exposant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données, de limitation, d'opposition au traitement. L'ensemble de ces droits peut être exercé auprès de Choose Paris Region en contactant le DPO à l'adresse suivante : [dpo@chooseparisregion.org](mailto:dpo@chooseparisregion.org).

L'Exposant a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (CNIL).

#### 11- Limitation de responsabilité

Lors de l'évènement, des mises en relation entre des exposants et des visiteurs pourront être réalisées. Pour ce faire, Choose Paris Region met à disposition une plateforme permettant des rendez-vous en BtoB. A ce titre, Choose Paris Region ne saurait être tenue responsable si l'inscription à l'évènement ne donne lieu à aucun rendez-vous, et de la même manière, pour tous les contenus et propos tenus lors de ces rendez-vous.

Par ailleurs, Choose Paris Region s'efforce d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité informatique de la plateforme mise à disposition. Toutefois, dans le cas d'un dysfonctionnement de la plateforme, ou d'une intrusion par un tiers, dans le cadre d'un acte de malveillance par exemple, Choose Paris Region ne saurait être tenue responsable en cas d'impossibilité d'accès à la plateforme, et/ou d'utilisation des services.

#### 12- Attribution de juridiction

En cas de litige, l'Exposant et Choose Paris Region s'engagent à coopérer avec diligence et bonne foi en vue de trouver une solution amiable.

Dans l'hypothèse où l'Exposant et Choose Paris Region ne parviendraient pas à trouver un accord à l'amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente du ressort de Paris.